

## Broyage des déchets verts municipaux

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

#### Sictom des Vallées de Loir et Sarthe

1 Allée du Moulin

[www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)



OPTIGEDE

Administrateur

ADEME

[administrateur.optigede@ademe.fr](mailto:administrateur.optigede@ademe.fr)

Mots-clés: Espace privé COLLECTIVITES LOCALES, , ADMINISTRATION PUBLIQUE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS, BROYEUR

### CONTEXTE

---

#### Description du contexte de l'action:

Cette opération a été initiée dans le cadre du plan national de soutien au compostage domestique (PNSCD) déployé par l'ADEME en 2007, et s'inscrit désormais dans le programme local de prévention de la collectivité (2009-2014).

Le SICTOM Loir et Sarthe mène une opération d'incitation au compostage domestique depuis 2003 auprès des habitants.

Partant du constat que les déchets végétaux constituent l'un des gisements prioritaires de réduction pour la collectivité, et que rares sont les communes adhérentes valorisant leurs résidus de tailles, il apparaissait évident de solliciter l'exemplarité des collectivités du territoire afin de poursuivre le développement des pratiques de gestion de proximité des biodéchets.

### OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

#### Objectifs généraux:

- Limitation du recours au brûlage
- Limitation des trajets et apports dans les déchèteries
- Favoriser le retour au sol de la matière organique (paillage/compostage)
- Limiter l'usage des produits phytosanitaires et les consommations d'eau pour l'arrosage via la pratique du paillage

- Évolution vers des politiques de gestion différenciée des espaces verts

#### **Résultats quantitatifs:**

- Utilisation au moins une fois par 31 des 47 collectivités adhérentes
- 80 à 100 tonnes de végétaux broyés annuellement
- Réduction de 70% des apports de végétaux en déchèterie par les collectivités

#### **Résultats qualitatifs :**

- Outil favorisant les démarches type "gestion différenciée" et/ou "zéro phyto"
- Bonne visibilité de l'action exemplaire auprès des habitants

## **MISE EN OEUVRE**

---

### **Planning:**

Mi 2008 : Réunion d'information/échange avec les services techniques des communes

Octobre 2008 : Démonstration de 3 modèles de broyeurs (en présence du personnel technique des communes)

Mars 2009 : Achat du broyeur

Mars 2009 : signature d'une convention de prêt avec les futures communes utilisatrices

Avril 2009 : Livraison et formation initiale des utilisateurs (agent SICTOM + agents communaux) + mise en circulation dans les communes selon un planning de réservation

### **Année principale de réalisation:**

2008

### **Moyens humains :**

- Livraison/entretien du broyeur : 0,1 ETP
- Gestion du planning : 20h/an

### **Moyens financiers :**

Achat du broyeur par le SICTOM : 26 000€ TTC

Assurance : 300€/an

Maintenance/Pièces : env 1500€/an

### **Moyens techniques :**

Le transport du broyeur nécessite :

- un véhicule tractant > 1300 kg
- le permis E.

Une formation est délivrée à chaque nouvel utilisateur par l'agent du SICTOM habilité.

La commune utilisatrice s'engage à faire le plein du réservoir avant restitution au SICTOM.

Les EPI (gants, lunettes, casque) sont à la charge des utilisateurs.

### **Partenaires mobilisés :**

ADEME : soutien financier 20% du montant total HT

## **VALORISATION**

---

### **Facteurs de réussite :**

Opération bien adaptée à l'échelle d'une communauté de communes (bon compromis entre mutualisation, proximité et disponibilité du matériel)

### **Difficultés rencontrées :**

- Afin de favoriser l'adhésion d'un maximum de communes à la pratique du broyage, la mise à disposition du broyeur et la livraison dans les communes est totalement gratuite.
- Possibilité pour les communes d'emprunter le broyeur afin de faire une opération ponctuelle de broyage des déchets verts pour les habitants.

### **Recommandations éventuelles:**

Associer les futurs utilisateurs au choix du matériel

Choisir un broyeur sur attelage si le matériel doit circuler (au-delà du territoire communal)

Pour pouvoir honorer les demandes de la haute saison (décembre-mars) :

- compter 1 broyeur pour environ 10 communes utilisatrices
- Inciter les communes à mutualiser leurs chantiers et leurs agents

Type de programme :  
Programme Local de Prévention

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

---



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.